



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Pôle foncier agricole

Affaire suivie par :

Marie Chauvot

Tél. : 01.60.76.32.40

Fax. : 01.60.76.33.81

Mél : ddl-sea@essonne.gouv.fr

Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles

Séance du 18 juillet 2017

Compte rendu de la séance du 18 juillet 2017

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) de l'Essonne, s'est prononcée, suite à une consultation électronique, sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Madame la Préfète, sur :

- la validation du compte-rendu de la séance tenue par voie électronique à partir du 3 juillet 2017 : le compte-rendu est validé ;
- une autorisation d'urbanisme sur la commune de Videlles.

Membres consultés :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- Mme Pauline CARRAI, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. Florian GIRAUD, chef du service économie agricole, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Didier HARDOUIN, représentant l'Union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France Ouest ;
- M. Nicolas HOTTIN, représentant des Jeunes Agriculteurs ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- M. Jean-Pierre MOULIN, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Fabien PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

26 JUL. 2017

À Évry le,
Le président de la CDPENAF,


Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>